

ministère des Transports. Nous confions aussi une bonne partie des travaux de construction au ministère des Travaux publics. Ainsi, c'est ce ministère qui s'occupe de la construction d'habitations et de jetées sur le littoral de l'Est. Cependant, il y a certains travaux, comme ceux qui ont trait au réseau médian de prompte alerte et d'autres installations militaires, qui sont de nature spéciale et qui doivent être exécutés par le ministère de la Production de défense. C'est la société de la Couronne dont parle l'honorable député qui s'occupe de ces travaux.

**M. Green:** Avant la dernière guerre, tous les forts dans les environs de Vancouver étaient construits par le ministère des Travaux publics. Ce ministère est-il en mesure d'effectuer des travaux semblables en ce moment ou doivent-ils être exécutés par la *Defence Construction (1951) Limited*?

**Le très hon. M. Howe:** L'honorable député a-t-il parlé des forts?

**M. Green:** Oui.

**Le très hon. M. Howe:** Non, c'est l'armée qui s'en chargerait. Autant que je sache, le ministère des Travaux publics n'a jamais construit de fortifications.

**M. Green:** Je songeais aux installations de canons.

**Le très hon. M. Howe:** Je pense que c'est l'armée qui s'en est occupée.

**M. Green:** Alors, le ministère de la Production de défense n'a pas de programme tendant à confier une plus grande partie des travaux de construction au ministère des Travaux publics?

**Le très hon. M. Howe:** Non.  
(Le crédit est adopté.)

*Canadian Arsenals Limited—*

90. Administration et exploitation, \$1.

**M. Dufresne:** Avant de formuler quelques remarques en français, je voudrais poser une ou deux questions au ministre. Combien a-t-on renvoyé d'ouvriers à l'arsenal de Valcartier depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954?

**Le très hon. M. Howe:** Je ne saurais dire. Je ne puis non plus dire à l'honorable député combien d'ouvriers ont été embauchés au cours de cette période.

**M. Dufresne:** Qui peut me fournir le renseignement? Si le ministre en est incapable, qui peut le faire? Après tout, c'est son ministère. Il est supposé en être le chef. Le ministre dit-il qu'il ne peut me répondre?

**M. Green:** Serait-il possible d'obtenir le renseignement?

**M. Dufresne:** Le ministre me fournira-t-il le renseignement?

**Le très hon. M. Howe:** Monsieur le président, les arsenaux du gouvernement effectuent le travail qui leur est confié. L'an dernier, nos arsenaux ont exécuté des commandes d'environ 80 millions de dollars et l'année précédente ces commandes atteignaient une valeur d'environ 75 millions.

**M. Dufresne:** Cela n'a rien à voir à ma question.

**M. Dickey:** Oui.

**Le très hon. M. Howe:** Eh bien, si on fabrique un certain article pendant le mois de décembre, les hommes qui le fabriquent travailleront; si on n'en fabrique pas pendant le mois de décembre, ces ouvriers pourront être mis à pied temporairement. Je pense qu'il serait impossible d'établir des chiffres relatifs à l'emploi aux arsenaux de Québec depuis 1951. Pour ma part, j'en serais incapable.

**M. Dufresne:** Le ministre ne reçoit aucun rapport au sujet de ces arsenaux?

**Le très hon. M. Howe:** Non, pas ce genre de rapport.

**M. Dufresne:** Oh; je vais noter la réponse que le ministre vient de me donner.

**Le très hon. M. Howe:** Très bien.  
(Texte)

**M. Dufresne:** Monsieur le président, la situation des arsenaux, de par le Canada, semble à peu près normale sauf dans la ville de Québec et dans la banlieue. Aussi, histoire de donner quelques renseignements à l'honorable ministre, je me permettrai de lui dire que, depuis l'automne dernier, plus de 2,000 employés de nos arsenaux ont été congédiés, ce qui a considérablement aidé à aggraver la situation déjà trop alarmante du chômage dans la ville de Québec et les environs.

L'honorable ministre, aux questions que je posais, à lui et à son adjoint parlementaire, nous répondait que nécessairement des congédiements auraient lieu puisque, aux arsenaux de Val-Cartier et de Québec, on n'avait pas de contrat. Je souhaitais à ce moment-là que l'on ait plus de contrats mais, par contre, je lui disais que si le gouvernement avait réussi, grâce aux arsenaux de Québec et de Val-Cartier, à réaliser des millions de dollars de profit, je ne voyais pas pourquoi on ne pourrait pas utiliser ces millions à la conversion de ces usines de guerre en usines de paix.

Au cours de la dernière guerre, des milliards ont été affectés à la fabrication d'engins de destruction et aujourd'hui, alors que